

États financiers de  
L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES  
Exercice terminé le 31 mars 2010



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
**Comptables agréés**  
Yonge Corporate Centre  
4100, rue Yonge Bureau 200  
Toronto (Ontario) M2P 2H3  
Canada

Téléphone (416) 228-7000  
Télécopieur (416) 228-7123  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

### **Au conseil national et aux membres de l'Institut national canadien pour les aveugles**

**Nous avons vérifié le bilan de l'Institut national canadien pour les aveugles (l'« INCA ») au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.**

**À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.**

**Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Institut tire des produits de dons du public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Institut et nous n'avons pas pu établir si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'insuffisance des produits par rapport aux charges, à l'actif et aux soldes de l'actif net.**



Page 2

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des produits mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

(signé) KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 4 juin 2010

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Bilan

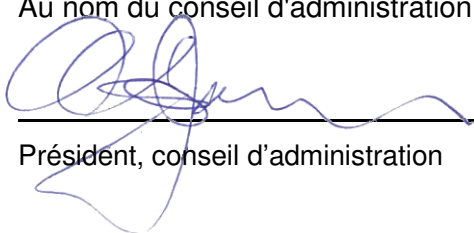
(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	2010	2009
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	1 135 \$	476 \$
Débiteurs et montants payés d'avance	4 580	3 424
Stocks et fournitures	709	1 167
	<u>6 424</u>	<u>5 067</u>
Placements (note 3)	36 693	31 219
Immobilisations (note 4)	55 981	59 154
	<u>99 098 \$</u>	<u>95 440 \$</u>
<b>Passif, apports reportés et actifs nets</b>		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 5)	2 297 \$	2 942 \$
Emprunt hypothécaire – tranche échéant à moins de un an (note 6)	667	667
Créditeurs et charges à payer (note 6)	6 463	7 985
	<u>9 427</u>	<u>11 594</u>
Emprunt hypothécaire (note 6)	6 664	7 331
Charge de retraite à payer (note 7)	3 682	3 999
Apports reportés		
Charges des périodes futures (note 8 a))	11 016	8 761
Immobilisations (note 8 b))	15 325	16 407
	<u>26 341</u>	<u>25 168</u>
Actifs nets		
Investis en immobilisations (note 10)	33 296	34 633
Dotations (note 11)	7 550	7 044
Grevés d'affectations d'origine interne (note 11)	13 582	12 241
Perte nette non réalisée sur les placements (note 3)	(1 444)	(6 570)
Non affectés	–	–
	<u>52 984</u>	<u>47 348</u>
Engagements et éventualités (note 12)		
	<u>99 098 \$</u>	<u>95 440 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Président, conseil d'administration



Président, comité Finance et gestion des risques

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des résultats

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	2010	2009
<b>Produits</b>		
Aide du public	42 415 \$	43 273 \$
Aide gouvernementale	22 966	20 136
Revenus de placements	1 704	1 749
Produits tirés de la prestation de services et produits divers	4 772	6 121
Vente de technologies et de produits adaptés	3 430	2 765
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 8 b))	1 780	1 314
	<u>77 067</u>	<u>75 358</u>
<b>Charges</b>		
Services offerts aux clients		
Réadaptation	38 397	40 099
Technologies et produits adaptés	5 793	5 775
Services de bibliothèque	6 796	8 653
Sensibilisation du public	1 990	1 546
Recherche	1 079	1 847
	<u>54 055</u>	<u>57 920</u>
Autres		
Frais d'administration	3 575	3 518
Financement (note 13)	21 280	17 915
	<u>24 855</u>	<u>21 433</u>
	<u>78 910</u>	<u>79 353</u>
Gain à la cession d'immobilisations	1 847	–
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>4 \$</u>	<u>(3 995)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État de l'évolution de l'actif net  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	Investis en immobilisations (note 10)	Dotations (note 11)	Grevés d'affectations d'origine interne (note 11)	Perte nette non réalisée sur les placements (note 3)	Non affectés	Total 2010	Total 2009
Solde au début de l'exercice	34 633 \$	7 044 \$	12 241 \$	(6 570) \$	– \$	47 348 \$	57 350 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 236)	–	–	–	3 240	4	(3 995)
Apports reçus à titre de dotations	–	506	–	–	–	506	559
Actifs nets investis en immobilisations	1 899	–	–	–	(1 899)	–	–
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne	–	–	1 341	–	(1 341)	–	–
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	–	–	–	5 126	–	5 126	(6 566)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>33 296 \$</b>	<b>7 550 \$</b>	<b>13 582 \$</b>	<b>(1 444) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>52 984 \$</b>	<b>47 348 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 \$	(3 995)\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	5 016	4 314
Amortissement des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	(17 491)	(14 978)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 780)	(1 314)
Gain à la cession d'immobilisations	(1 847)	-
Charge de retraite	2 021	1 888
Cotisations patronales	(2 338)	(2 271)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(2 220)	(2 531)
	<u>(18 635)</u>	<u>(18 887)</u>
Financement		
Apports reportés afférents aux charges des périodes futures	19 940	13 521
Paiement hypothécaire	(667)	(667)
Apports reportés afférents aux immobilisations	504	282
Apports reçus à titre de dotations	506	559
	<u>20 283</u>	<u>13 695</u>
Investissement		
Produit tiré de la cession d'immobilisations	2 506	-
Vente de placements	60	8 710
Achat de placements	(408)	(2 372)
Acquisition d'immobilisations	(2 502)	(4 099)
	<u>(344)</u>	<u>2 239</u>
Variation de l'encaisse et de la dette bancaire	1 304	(2 953)
Encaisse et dette bancaire au début de l'exercice	(2 466)	487
Encaisse et dette bancaire à la fin de l'exercice	<u>(1 162)\$</u>	<u>(2 466)\$</u>
La trésorerie comprend ce qui suit :		
Encaisse	1 135 \$	476 \$
Dette bancaire	(2 297)	(2 942)
	<u>(1 162)\$</u>	<u>(2 466)\$</u>
Informations supplémentaires sur les opérations de trésorerie		
Intérêts payés sur l'emprunt hypothécaire	<u>88 \$</u>	<u>261 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

L'Institut national canadien pour les aveugles (l'« INCA ») est un organisme communautaire bénévole national engagé dans la recherche, la sensibilisation du public et la santé visuelle de tous les Canadiens. L'INCA offre des programmes et des services essentiels et des produits de consommation novateurs; et il possède l'une des plus importantes bibliothèques au monde destinées aux personnes incapables de lire des imprimés. En outre, l'INCA privilégie la protection et la prévention, dès aujourd'hui, et met l'accent sur les traitements et les remèdes à venir.

L'INCA a été constitué en personne morale le 30 mars 1918 par lettres patentes sous le régime de la loi intitulée *Companies Amendment Act* de 1917.

L'INCA est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). L'INCA n'a donc pas à payer d'impôt sur le revenu et il est habilité à remettre des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt. Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi, l'INCA doit respecter certaines exigences prévues par celle-ci. De l'avis de la direction, ces exigences ont été respectées.

## 1. Principales conventions comptables

### a) Constatation des produits

L'INCA suit la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent l'aide financière du public et l'aide gouvernementale.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe, exception faite des dotations, sont constatés à titre de produits pendant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports destinés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et sont amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements comprennent les gains et les pertes réalisés à la vente de parts des fonds de placements gérés par l'INCA ainsi que les intérêts créditeurs. Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits pendant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Tous les autres revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits tirés de la prestation de services et de la vente de technologies et de produits adaptés sont constatés au moment de la prestation des services ou de la vente des biens.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### b) Instruments financiers

L'INCA a désigné son encaisse comme étant détenue à des fins de transaction et la mesure donc à sa juste valeur. Les débiteurs sont classés comme étant des prêts et créances, et sont mesurés au coût après amortissement. Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette bancaire et l'emprunt hypothécaire sont classés dans les autres passifs financiers, et sont évalués au coût après amortissement.

L'INCA a classé tous ses placements comme étant disponibles à la vente, et les comptabilise à leur juste valeur. Les fonds communs sont évalués au cours du marché à la fin de l'exercice. Le gain net ou la perte nette non réalisé(e) sur les placements, qui représente la différence entre la valeur comptable et la juste valeur, est présenté dans l'état de l'évolution de l'actif net. La juste valeur des placements est indiquée à la note 3.

La valeur comptable des autres actifs et des passifs financiers, soit l'encaisse, les débiteurs, la dette bancaire et les créditeurs et charges à payer, est proche de leur juste valeur en raison de leur durée à l'échéance relativement courte. La valeur comptable de l'emprunt hypothécaire avoisine sa juste valeur puisque les modalités de l'emprunt sont comparables aux modalités courantes du marché pour des éléments semblables.

L'INCA détient un swap de taux d'intérêt comptabilisé à la valeur marchande dans les créditeurs et charges à payer. La variation de la valeur marchande est comprise dans les revenus de placements à l'état des résultats.

### c) Stocks et fournitures

Les stocks et les fournitures sont comptabilisés au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

### d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs sont amortis sur leur durée d'utilisation prévue. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité qu'a l'INCA d'offrir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### d) Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

---

Bâtiments	2,5 %
Matériel informatique et logiciels	33,3 %
Véhicules	25,0 – 33,3 %
Mobilier et matériel de bureau	25,0 %

---

### e) Bénévolat

Pour remplir sa mission, l'INCA compte sur de nombreux services fournis bénévolement. Puisque ces services inestimables ne sont pas acquis par l'INCA à titre onéreux, ils ne sont pas constatés dans les états financiers.

### f) Avantages sociaux futurs

L'INCA a un régime enregistré de retraite à prestations déterminées, auquel participent la plupart de ses salariés, ainsi qu'un régime non enregistré de retraite à prestations déterminées. Les régimes fournissent des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service, le nombre d'années de cotisation et le salaire moyen de fin de carrière. Le coût du régime enregistré à prestations déterminées est capitalisé au cours de l'exercice visé. Le coût du régime non enregistré est passé en charges au titre de charges à payer au cours de l'exercice à l'étude, et il est capitalisé à mesure que les prestations sont versées. L'INCA n'accorde aucun avantage postérieur à l'emploi notable, à l'exception des prestations de retraite.

L'INCA comptabilise ses obligations au titre des régimes de retraite à mesure que les salariés s'acquittent des services leur ouvrant droit à pension.

L'INCA a adopté les conventions suivantes :

- i) Le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services fondée sur les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement attendu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation des intérêts est déterminé conformément au *Manuel de l'ICCA* (« Institut Canadien des Comptables Agréés »).

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### f) Avantages sociaux futurs (suite)

- ii) Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur au 31 mars 2010. L'évaluation actuarielle du régime de retraite la plus récente a été réalisée, à des fins de capitalisation, en date du 31 décembre 2009. La prochaine évaluation sera en date du 31 décembre 2010.
- iii) L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur marchande des actifs du régime, selon la plus élevée des deux, est amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés actifs, laquelle correspond, pour le régime de retraite, à 8,0 ans. Le coût des services passés est amorti sur 9,3 ans.

### g) Ventilation des charges

L'INCA classe les charges par fonction à l'état des résultats. La ventilation des frais généraux se fait par la détermination et l'application uniforme des facteurs appropriés tels les activités liées au fonctionnement, la superficie, le nombre de salariés.

### h) Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits, des charges et des variations de l'actif net au cours de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

## 2. Modification de conventions comptables

- a) Le 1<sup>er</sup> avril 2009, l'INCA a adopté les modifications au chapitre 4400 du *Manuel de l'ICCA*. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2010.
- b) Le 1<sup>er</sup> avril 2009, l'INCA a adopté les modifications au chapitre 4470 du *Manuel de l'ICCA* qui établit les normes sur les informations à fournir par l'organisme qui décide de classer ses charges par fonction et de ventiler les charges d'une fonction à l'autre. Les informations à fournir pertinentes sont présentées à la note 14.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

## 2. Modification de conventions comptables (suite)

- c) Le 1<sup>er</sup> avril 2009, l'INCA a adopté les modifications au chapitre 1000 du *Manuel de l'ICCA* qui précisent les critères de constatation d'un actif ou d'un passif en écartant la possibilité de constater des actifs et des passifs exclusivement en procédant au rapprochement des produits et des charges. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2010.

## 3. Placements

	2010		2009	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Titres à revenu fixe canadiens	208 \$	209 \$	250 \$	250 \$
Placements détenus dans des fonds communs	37 929	36 484	37 539	30 969
	38 137 \$	36 693 \$	37 789 \$	31 219 \$

Les titres à revenu fixe canadiens génèrent un rendement à l'échéance compris dans une fourchette allant de 0,2 % à 3,8 % (de 1,2 % à 3,8 % en 2009) et leur durée à l'échéance varie de 0,3 an à 1,8 an (de 0,3 an à 2,8 ans en 2009).

Voici la pondération des placements des fonds communs.

	2010	2009
Titres à revenu fixe canadiens et encaisse	45 %	49 %
Actions canadiennes	23 %	21 %
Actions américaines et actions internationales	32 %	30 %
Total	100 %	100 %

Les titres à revenu fixe canadiens détenus dans des fonds communs génèrent des rendements à l'échéance compris dans une fourchette allant de 3,5 % à 3,6 % (de 3,6 % à 4,6 % en 2009) et leur durée moyenne pondérée à l'échéance varie de 8,2 ans à 8,7 ans (de 7,6 ans à 9,0 ans en 2009).

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

## 3. Placements (suite)

### Gestion des risques de placement

La gestion des risques se fonde sur la compréhension et sur la gestion active des risques liés à tous les aspects de l'entreprise et du secteur dans lequel cette dernière exerce des activités. Les placements sont principalement exposés aux risques de taux d'intérêt, de marché, de change et de crédit. L'INCA suit des politiques et des procédures strictes pour déterminer la composition cible de l'actif des fonds.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêt qui influent sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'INCA. L'INCA suit des politiques et des procédures strictes pour déterminer la composition cible de l'actif des fonds, la qualité de crédit minimale acceptable et diverses modalités qui s'appliquent aux titres détenus.

### Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. L'INCA peut subir une perte en raison des fluctuations du marché. Il atténue ce risque grâce à la mise en place de contrôles permettant de surveiller la concentration des placements en vue de la limiter.

### Risque de change

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des cours des devises dans lesquelles sont libellés les titres étrangers détenus par l'INCA. Ce risque est géré au moyen de l'établissement d'un portefeuille diversifié dont les instruments sont libellés en différentes devises.

### Risque de crédit

L'INCA peut subir des pertes sur créances si une partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'INCA réduit le risque de crédit en ne faisant affaire qu'avec des parties solvables.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

## 4. Immobilisations

			2010	2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	6 379 \$	– \$	6 379 \$	6 458 \$
Bâtiments	61 733	16 647	45 086	46 311
Matériel informatique et logiciels	22 752	19 709	3 043	5 723
Véhicules	1 705	1 516	189	129
Mobilier et matériel de bureau	6 768	5 484	1 284	533
	99 337 \$	43 356 \$	55 981 \$	59 154 \$

## 5. Dette bancaire

Pour financer ses activités et ses dépenses en immobilisations, l'INCA dispose d'une facilité de crédit à vue de 5,5 millions de dollars et portant intérêt à un taux préférentiel majoré de 0,5 %. Cette facilité est garantie par une sûreté grevant le terrain et l'immeuble sis au 1929 de l'avenue Bayview, à Toronto, en Ontario (le « Centre INCA ») et par un contrat de sûreté générale.

## 6. Emprunt hypothécaire

L'emprunt hypothécaire, remboursable à raison de paiements en capital de 55 600 \$ par mois, vient à échéance le 31 mars 2016. Il est garanti par une charge fixe de premier rang sur le terrain et l'immeuble du Centre INCA. L'INCA est tenu d'effectuer des paiements en capital totalisant 667 000 \$ par année, plus les intérêts à taux préférentiel jusqu'en 2016. Les intérêts débiteurs pour l'exercice sont de 88 \$ (261 \$ en 2009).

L'INCA a conclu un swap de taux d'intérêt pour l'emprunt hypothécaire du Centre INCA. Au 31 mars 2010, la juste valeur du swap de taux d'intérêt s'établissait à 516 \$ (1 128 \$ en 2009) et elle a été comptabilisée dans les créiteurs et charges à payer au bilan et à titre de revenus de placement à l'état des résultats. Le swap a une valeur théorique de 7 387 \$ (8 054 \$ en 2009) et le taux d'intérêt global pour cette tranche de l'emprunt hypothécaire s'établit à 5,33 %.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

## 7. Charge de retraite à payer

Le tableau qui suit fournit des renseignements sur les régimes de retraite à prestations déterminées de l'INCA aux 31 mars des exercices visés :

	2010	2009
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	88 685 \$	75 947 \$
Actifs des régimes	78 684	73 192
Situation de capitalisation – déficit	(10 001)	(2 755)
Coût des services passés non amorti (Gain actuariel net non amorti) perte actuarielle nette non amortie	2 155 4 164	2 436 (3 680)
<b>Charge de retraite à payer</b>	<b>(3 682)\$</b>	<b>(3 999)\$</b>

Les actifs des régimes se composent de ce qui suit :

	2010	2009
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	40 %	48 %
Actions	60 %	52 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Les principales hypothèses actuarielles qui ont servi au calcul de la charge de retraite à payer de l'INCA sont les suivantes :

	2010	2009
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,50 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	4,00 %
Coût des prestations		
Taux d'actualisation	5,50 %	7,00 %
Taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes	7,10 %	7,10 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	4,00 %

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

## 7. Charge de retraite à payer (suite)

La charge de retraite de l'INCA est la suivante :

	2010	2009
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 811 \$	3 064 \$
Intérêts débiteurs	5 174	4 945
Rendement attendu des actifs des régimes	(5 006)	(6 212)
Amortissement du coût des services passés	281	281
Amortissement du gain actuariel net non constaté	(239)	(190)
<b>Charge de retraite, montant net</b>	<b>2 021 \$</b>	<b>1 888 \$</b>

## 8. Apports reportés

### a) Charges des périodes futures

Les apports reportés afférents aux charges des périodes futures représentent des montants non engagés, grevés d'affectations d'origine externe.

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	8 761 \$	12 358 \$
Ajouter : Montant reçu	19 940	13 521
Déduire : Montant constaté dans les produits de l'exercice	(17 491)	(14 978)
Montant viré aux apports reportés afférents aux immobilisations	(194)	(2 140)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>11 016 \$</b>	<b>8 761 \$</b>

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

## 8. Apports reportés (suite)

### b) Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la fraction non amortie des apports affectés reçus pour l'acquisition d'immobilisations.

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	16 407 \$	15 299 \$
Ajouter : Montant reçu au cours de l'exercice	504	282
Montant viré des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	194	2 140
Déduire : Montant constaté dans les produits de l'exercice	(1 780)	(1 314)
Solde à la fin de l'exercice	15 325 \$	16 407 \$

## 9. Informations à fournir concernant le capital

L'INCA définit son capital comme étant le solde de ses actifs nets. L'INCA gère son capital avec pour objectif de préserver sa capacité à poursuivre ses activités de sorte qu'il puisse continuer à offrir des avantages et des services d'un niveau approprié à ses membres et aux parties prenantes. Une portion du capital de l'INCA est soumise à des restrictions. L'INCA doit en effet répondre à certaines exigences. L'INCA a mis sur pied des processus de contrôle interne afin de s'assurer que ces restrictions soient respectées avant d'utiliser ces ressources, et il a observé ces restrictions tout au long de l'exercice. L'INCA établit le montant du solde de ses actifs nets grevés d'affectations d'origine interne proportionnellement au risque encouru. Il gère la structure de l'actif net et procède à son ajustement en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et de la nature du risque encouru par les actifs sous-jacents.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

## 10. Actifs nets investis en immobilisations

Les actifs nets investis en immobilisations de l'INCA sont calculés comme suit :

	2010	2009
Immobilisations	55 981 \$	59 154 \$
Provenance du financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(15 325)	(16 407)
Emprunt hypothécaire lié aux dépenses en immobilisations	(7 331)	(7 998)
Créditeurs et charges à payer	(29)	(116)
	<u>33 296 \$</u>	<u>34 633 \$</u>

La variation de ce solde est calculée comme suit :

	2010	2009
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 780 \$	1 314 \$
Amortissement des immobilisations	(5 016)	(4 314)
	<u>(3 236)</u>	<u>(3 000)</u>
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	2 502	4 099
Provenance du financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(698)	(2 422)
Emprunt hypothécaire lié aux dépenses en immobilisations	667	743
Créditeurs et charges à payer	88	(43)
Coûts non amortis des immobilisations cédées	(660)	–
	<u>1 899</u>	<u>2 377</u>
	<u>(1 337)\$</u>	<u>(623)\$</u>

## 11. Actifs nets grevés d'affectations

L'INCA a reçu, à titre de dotations, un certain nombre d'actifs nets grevés d'affectations d'origine externe dont elle préserve les montants de capital et utilise uniquement les intérêts gagnés sur les placements à des fins de fonctionnement et de recherche.

Le conseil d'administration a désigné certains actifs nets comme étant grevés d'affectations d'origine interne aux fins de la recherche, de programmes spécifiques et du fonds de roulement. Ces actifs nets doivent être utilisés aux fins déterminées à moins que le conseil d'administration n'en décide autrement.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

## 11. Actifs nets grevés d'affectations (suite)

En 2010, le conseil d'administration a autorisé le virement de 838 \$ du compte Actifs nets non affectés au compte Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne et le virement de 551 \$ de son compte Actifs nets non affectés au compte Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne – Recherche pour couvrir des coûts spécifiques de recherche et 48 \$ ont été virés du compte Actifs nets grevés d'affectations d'origine – Autres au compte Actifs nets non affectés.

	2010	2009
Dotations	6 262 \$	6 156 \$
Dotations - recherche	1 288	888
	<u>7 550 \$</u>	<u>7 044 \$</u>
	2010	2009
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne - recherche	6 097 \$	5 546 \$
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne - autres	801	849
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne - général	6 684	5 846
	<u>13 582 \$</u>	<u>12 241 \$</u>

## 12. Engagements et éventualités

### a) Obligations locatives

L'INCA a pris des engagements aux termes de contrats de location-exploitation de locaux, de véhicules et de matériel. Les paiements annuels minimums exigibles au titre de ces contrats sont approximativement les suivants :

2011	2 758 \$
2012	1 711
2013	918
2014	422
2015	155
Par la suite	211

Relativement à ces contrats, l'INCA a convenu d'indemniser les propriétaires à l'égard des pertes relatives aux locaux loués qui pourraient découler d'une rupture du contrat de location.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice terminé le 31 mars 2010

---

## 12. Engagements et éventualités (suite)

### b) Lettres de crédit

L'INCA détient diverses lettres de crédit de soutien consenties par un établissement financier et totalisant 244 \$ pour ses activités et ses dépenses en immobilisations.

## 13. Obligation de déclaration pour l'Alberta

Les coûts relatifs au financement direct comprennent un montant de 504 \$ (604 \$ en 2009) versé sous forme de rémunération aux salariés de l'Alberta dont les tâches principales comprennent la collecte de fonds.

## 14. Ventilation des charges

La ventilation des frais généraux y compris les finances, les installations, les ressources humaines, les technologies de l'information et le fonctionnement se détaille comme suit :

	2010	2009
Réadaptation	2 351 \$	3 140 \$
Vente de technologies et de produits adaptés	390	433
Services de bibliothèque	237	535
Sensibilisation du public	119	90
Recherche	81	66
Financement	1 281	950
	<u>4 459 \$</u>	<u>5 214 \$</u>

Les charges liées au financement ne sont pas ventilées

## 15. Indemnisation des dirigeants et des administrateurs

L'INCA indemnise ses administrateurs, dirigeants, salariés et bénévoles, passés, présents et futurs, à l'égard de frais (y compris les frais juridiques), de jugements et de tout montant réellement ou raisonnablement engagé par ces derniers relativement à une action, un procès ou une poursuite intenté contre les administrateurs dans le cadre de leurs fonctions, s'ils ont agi avec intégrité et bonne foi dans l'intérêt véritable de l'INCA. La nature même de cette indemnisation ne permet pas à l'INCA d'estimer raisonnablement le risque maximal. L'INCA a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant ses administrateurs et ses dirigeants relativement à cette indemnisation.

## 16. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2009 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de 2010.